Pétition à l'Association suisse des magasins spécialisés en Horlogerie et Bijouterie (ASHB)

Nous, signataires, appelons l'ASHB à demander :

a) une révision dans le Processus de Kimberley de la définition de « diamant de conflit » pour qu'elle inclue tous les diamants qui financent des violations des droits de l'homme - que les diamants soient polis ou non,

b) l'introduction d'un système international de poinçonnage pour identifier où chaque diamant a été taillé,

c) l'interdiction de la vente de diamants en provenance d'Israël jusqu'à ce qu'il mette fin à l'occupation illégale des Territoires Palestiniens et au siège de la Bande de Gaza et respecte le droit international et toutes les résolutions de l'ONU.

Cette action fait partie de la campagne internationale pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) envers Israël, à laquelle appelle la population civile palestinienne depuis 2005, dans la tradition de la campagne non-violente contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

Nom	**Adresse**	**Signature**

A renvoyer à : BDS CH, BP 4070, 4002 Bâle